



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 07 mars 2024

ÉQUIPEMENT

LE 21 MARS À L'ÉQUIPEMENT, ADRESSONS UN MESSAGE FORT !

La CGT appelle les cheminots de l'Équipement à agir par la grève et à s'emparer du 21 mars pour envoyer un message fort à la direction !

Afin de transcrire pour l'Équipement les annonces faites lors des tables-rondes des 8 et 12 février, la CGT a déposé une demande de concertation immédiate le 22 février dernier. Nous demandons les déclinaisons des 8 300 emplois et des 3 000 PR supplémentaires pour l'Équipement.

Les cheminots de l'Équipement savent bien qu'il n'est plus possible de réaliser la production aujourd'hui.

Alors que nous rentrons dans le troisième mois de l'année 2024, la direction n'apporte aujourd'hui aucun élément précis en termes d'emploi. Elle annonce simplement vouloir accorder des emplois seulement sur les collectifs en tension. Pour la CGT, ils sont nombreux. Prenons-la au mot !

DES ACTIONS GAGNANTES

Pour la CGT, les recrutements 2024 sont déconnectés des besoins. Ce sont plus de 5 925 recrutements nécessaires aujourd'hui, notamment pour le renforcement de la sécurité ferroviaire.

Plusieurs conflits en régions ont permis d'obtenir des embauches supplémentaires. Pour la CGT, seul un rapport de force conséquent permettra de gagner ces emplois.

Alors que la direction communique sur des bénéfiques records, elle devrait s'employer à répondre aux revendications des cheminots.

LIGNES ROUGES FRANCHIES

La direction fait des choix, guidés principalement par l'aspect budgétaire et financier, qui créent de plus en plus de mal-être, de perte de sens du travail, de perte des repères collectifs et de stress.

Pour la CGT, il y a urgence à garantir la transmission des compétences et la maîtrise de l'appropriation des savoir-faire. Cette efficacité nécessaire doit reposer sur une organisation de la formation solide, capable d'absorber tous les besoins exprimés par les cheminots et ceux liés aux impératifs de maîtrise permanente de la sécurité et des connaissances techniques. Les déroulements de carrière et la promotion interne font partie intégrante de cette garantie.

Pour la CGT, la direction se doit d'apporter des réponses aux cheminots de l'Équipement et à leurs besoins en termes d'emplois, de conditions de travail, de déroulement de carrière et de fin de carrière.

La CGT revendique :

- la déclinaison au plus près dans tous les territoires des annonces de la table-ronde du 8 février dernier ;
- les déclinaisons pour l'Équipement des 3 000 positions hors compte à attribuer lors des commissions d'avril pour application en octobre, et mesures équivalentes pour les contractuels ;
- l'augmentation de la prime de travail ;
- la réinternalisation des charges de travail et prioritairement des missions de sécurité ;
- le respect du courrier de M. Chabanel du 20 avril 2018 sur le travail agent seul ;
- l'élargissement de la liste des métiers à pénibilité pour l'Équipement ;
- la fin de carrière des cheminots de l'Équipement.

Nous appelons donc l'ensemble des cheminots de l'Équipement, de tous métiers, de tous collèges, statutaires et contractuels, à intervenir !

LE 21 MARS, AVEC LA CGT, J'AGIS PAR LA GRÈVE !

